



Étude sur la langue des outils de commerce électronique des entreprises

Février 2022

Madame,
Monsieur,

Votre entreprise est sollicitée pour participer à l'*Étude sur la langue des outils de commerce électronique des entreprises* que l'Institut de la statistique du Québec (Statistique Québec) mène pour le compte de l'Office québécois de la langue française (OQLF). L'objectif de cette étude est de dresser un portrait des langues utilisées par les entreprises situées au Québec pour vendre leurs produits et services en ligne et informer leur clientèle.

Compte tenu de l'importance des résultats de l'étude, votre participation est **obligatoire**, et ce, conformément à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011)*.

Pour participer, vous devez remplir le questionnaire en ligne, **dès que possible**, en suivant les instructions mentionnées dans le courriel que vous avez reçu. Au besoin, vous pourrez quitter le questionnaire et y revenir à un moment qui vous conviendra mieux. Statistique Québec communiquera avec les participants qui n'auront pas soumis leur questionnaire Web afin d'obtenir leurs réponses par téléphone.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette étude ou obtenir de l'aide, vous pouvez communiquer avec Statistique Québec, dont les coordonnées apparaissent au bas de cette lettre. Vous trouverez également d'autres renseignements sur notre site Web (statistique.quebec.ca) sous l'onglet « Enquêtes ».

Vous pouvez, en toute confiance, fournir vos renseignements : la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec vous garantit qu'ils seront gardés **confidentiels** et ne serviront qu'à des fins statistiques.

Je vous remercie de votre collaboration. Vous contribuez ainsi à la production d'informations statistiques québécoises de qualité.

Le statisticien en chef,

Daniel Florea

* Cette loi prévoit que toute personne est tenue de répondre à une demande de renseignements à caractère obligatoire et de transmettre les renseignements dans le délai et selon la forme prescrits.